

Département
du Nord

VILLE DE CYSOING

Arrondissement
de LILLE

Délibération du Conseil Municipal du 20 décembre 2023



Nomenclature : 3.5
2023/89

L'an deux mille vingt-trois, le 20 décembre à 19 heures, le conseil municipal de la Ville de CYSOING, s'est réuni suite à la convocation en date du 14 décembre 2023 dont la publicité a été faite conformément à la loi.

Nombre de conseillers en exercice : 27

Nombre de conseillers présents : 19

Nombre de conseillers absents excusés et représentés : 7

Nombre de conseiller absent : 1

Quorum atteint

Etaient présent(e)s :

DUMORTIER Benjamin, DUBOIS Marion, BOILEAU Pascal, COURBEZ Nadia, ENNIQUE Renaud, CASTEL Sylvie, DEVILDER Marin, SILVESTRI Antoine, THOREL Mireille, MINET Frédéric, DESMARESCAUX Martine, LESY Denis, PRZEPIORKA Anne-Marie, VIAU Gaele, LEPERS Isabelle, POUILLART Laurent, FIQUET Alain, LEFEBVRE Ludovic, JANVIER Dominique.

Etaient absent(e)s excusé(e)s représenté(e)s :

MINET Denise (pouvoir DUMORTIER Benjamin), FREMAUX Céline (pouvoir COURBEZ Nadia), CARPENTIER Guy (pouvoir DESMARESCAUX Martine), CORNE Adeline (pouvoir SILVESTRI Antoine), ROBIL Raphael (pouvoir CASTEL Sylvie), LUCHIER Catherine (pouvoir LEPERS Isabelle), LEQUIEN Valéry (pouvoir LEFEBVRE Ludovic).

Etait absent :

BOGAERD Eric.

POINT N° 12 : Impasse Ernestine DUBUS, ancienne garde barrière - Création d'une nouvelle voie

Monsieur le Maire rappelle les délibérations 2021/009 et 2021/051 en dates respectives des 10 février et 30 juin 2021 relatives à l'autorisation de cession de la parcelle AA3 de 4 460 m² rue Jean Baptiste Lebas et la création d'un budget annexe dédié à l'opération de viabilisation de ladite parcelle. Au total, 7 lots de 420 à 571 m² seront distribués par une nouvelle voie.

Afin de permettre l'identification de cette dernière, il est nécessaire de procéder à sa dénomination conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales et plus spécifiquement à l'article L2121-29 qui précise que le Conseil Municipal règle par ses délibérations les affaires de la commune.

Monsieur le Maire propose aux membres du conseil municipal le nom « Impasse

Ernestine DUBUS, ancienne garde barrière » pour honorer le souvenir de cette Cysonienne qui occupa la fonction de garde barrière et qui vécu plus de 100 ans.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, adopte, à l'unanimité, le nom proposé pour identifier la voie nouvelle.

Vote :

Pour : 26

Contre : 0

Abstention : 0

Le Maire
Benjamin DUMORTIER



Le Secrétaire
Denis LESY



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir dans les deux mois qui suivent la transmission au représentant de l'Etat et de sa publication.